

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA VALLÉE DES ALLUES

Ski des enfants de la Vallée

Information et inscription hiver 2016/2017

L'A. P. E. de la Vallée des Allues en collaboration avec l'École du Ski Français, offre aux enfants scolarisés sur la vallée de la Petite Section de maternelle au CM2, la possibilité de pratiquer le ski alpin dans des conditions avantageuses, pendant toute la saison d'hiver.

Suite à la pré-inscription de votre enfant, nous vous demandons dès à présent, de bien vouloir finaliser l'inscription et le règlement pour les cours de ski de l'hiver 2016/2017.

**Date limite d'inscription définitive pour tous les niveaux :
VENDREDI 2 DECEMBRE 2016.**

1 - Enfants ayant acquis le niveau Ourson jusqu'au niveau Compétition

Objectif : Apprendre et se perfectionner en ski. Apprendre à connaître la montagne en hiver. Outre la formation ski habituelle aboutissant aux tests traditionnels de l'ESF, une formation spécifique sera réalisée pendant toute la saison sur : le comportement en groupe, la connaissance des règles et consignes de sécurité à respecter sur les pistes, la connaissance de la montagne et la capacité à pouvoir skier seul en sécurité.

CALENDRIER

Décembre : les 19, 20, 21, 22, 23

Janvier : les 7, 14, 21*, 28(*)

Février : les 4, 27, 28...

Mars : les 1, 2, 3, 11, 18, 25*

Avril : journée pique-nique le 1*, 8

Pour les Etoiles filantes,
SNOWBOARD du 27/02 au
3/03. Pensez à louer un snowboard.

* Tests : samedi 21 janvier et samedi 25 mars

*(Descente aux torches : samedi 28 Janvier)

* Journée continue : samedi 1 Avril de 9h15 à 16h45 (possibilité de retour avancé pour les plus petits)

* dates pouvant être modifiées

Tarif 330 € par enfant pour la saison (avec une médaille incluse)
(A titre indicatif, le prix public ESF est de 193 € pour 6 demi-journées sur 6 jours consécutifs.)

Horaires toute la saison 14H15/16H45

Lieu de rendez-vous La Chaudanne devant la télécabine des Rhodos.

N. B. : pour les enfants inscrits en préparation flocon, le moniteur pourra, lors des premières séances, demander à ce qu'un enfant retourne pour une ou plusieurs matinées aux Piou-piou, si ce dernier n'est pas assez autonome pour suivre le cours. Le but étant de redonner confiance à l'enfant et de lui faire réintégrer le cours dès que possible.

2 - Enfants des Piou-Piou (n'ayant pas acquis le niveau Ourson)

NOUVEAU : RDV PIOUS PIOUS CHAUDANNE

Objectif : Découvrir les joies de la neige et les premières glissades à ski.
Dans un souci d'adaptation au rythme physiologique des tout-petits, les séances Piou-Piou sont programmées le samedi matin, avec une semaine complète à Noël. Vos enfants seront accueillis aux PIOUS PIOUS de La Chaudanne par l'équipe de Martine .

CALENDRIER

Décembre : les 19, 20, 21, 22, 23

Janvier : les 7, 14, 21, 28

Février : les 4, 25

Mars : les 4, 11, 18, 25

Avril : le 1, 8

Tarif 260 € par enfant pour la saison (avec une médaille incluse)
(A titre indicatif, le prix public ESF d'une matinée Piou-Piou est de 32 €.)

Horaires toute la saison 9H00/12H00

Lieu de rendez-vous pioupiou de la chaudanne. Accueil à l'intérieur du parc olympique.

Informations et fonctionnement du ski des enfants de la Vallée

Fonctionnement :

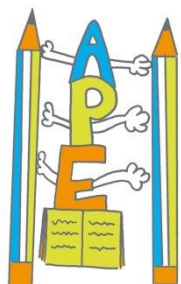
- L'APE gère toute la partie administrative, constitue les groupes en début de saison (sur la base des pré-inscriptions). Toute inscription passe obligatoirement par l'APE ; l'ESF et les moniteurs qui encadrent les cours ne sont pas habilités à prendre les inscriptions. Pour toute question, merci de nous contacter par mail : apelesallues@gmail.com .
- L'ESF assure l'encadrement des enfants. Les moniteurs gèrent leurs groupes, reconstituent les groupes après les premières journées de ski s'ils le jugent utile et ce sont eux, et uniquement eux, qui décident si le niveau de ski d'un enfant justifie un changement de groupe.
- Les groupes de niveau seront constitués pour l'ensemble des séances proposées dès les premiers jours.
- A la demande des moniteurs, il est souhaitable que les enfants soient aussi assidus que possible aux cours pour l'esprit d'équipe et une certaine cohésion qui permettent à tous de progresser ensemble.
- Votre interlocuteur pour tout problème « ski » est le moniteur de votre enfant à qui vous pourrez poser toutes les questions après les cours.
- Votre enfant est sous votre entière responsabilité jusqu'à sa prise en charge par le moniteur et dès le retour du cours au lieu de rassemblement.

Consignes pratiques :

- **IMPORTANT** : le numéro de portable du moniteur vous sera communiqué par mail avant le premier cours du 19 décembre, merci de l'enregistrer pour pouvoir le joindre en cas d'urgence, de retard ou d'absence.
- Le port du casque est obligatoire.
- Le port du dossard est obligatoire. Veillez à ne pas l'oublier, sans quoi le moniteur sera obligé de perdre du temps à s'en procurer un autre.
- Afin que les cours démarrent à l'heure, amenez vos enfants 10 mn avant le départ.
- Merci également d'être ponctuel pour le retour des cours à 16h45. en cas de retard exceptionnel, votre enfant vous attendra au bureau ESF Chaudanne (sous la télécabine de Saulire).
- Pensez à donner un goûter individuel à votre enfant.

Modalités :

- Compte tenu des conditions consenties par l'ESF, il n'y aura pas de demi-inscription, ni d'inscription au prorata du nombre de journées... L'inscription est entière et il n'y aura pas de remboursement sauf cas exceptionnel demandé par écrit et examiné par la commission ski de l'APE.
- Pensez à vérifier que votre enfant est bien assuré en cas d'accident.
- Toutes les infos concernant le ski des enfants de la Vallée passent généralement par internet : pensez à consulter régulièrement <http://apelesallues.canalblog.com> ou la page FB : APE de la Vallée de Méribel.
Nous pouvons également faire passer des infos directement par l'intermédiaire des moniteurs.
- Compte tenu de la difficulté à récupérer les dossards en fin d'hiver, **un chèque de caution de 15 €** séparé de l'inscription sera exigé pour chaque enfant.
- **Les dossards seront récupérés par les moniteurs le dernier jour de ski (08/04/2016). Les enfants absents ce jour-là devront le remettre à un membre du bureau de l'APE avant le 8 avril 2016. (passé ce délai nous encaisserons le chèque de caution).**



Fiche d'inscription au ski des enfants de la vallée

A retourner impérativement
Avant le VENDREDI 2 DECEMBRE 2016 à :

Marie Laissus
- SKI APE-
m 8.2 le chenavier-
73550 LES ALLUES

Toute inscription nous parvenant après ce délai pourra être refusée.

Règlement par chèque à l'ordre de l'A.P.E., avec nom et prénom de l'enfant au dos du chèque de règlement et du chèque de caution du dossard et le mois choisi pour l'encaissement du chèque de règlement(Janvier, Février ou Mars).

Aucune inscription ne sera acceptée sans règlement et sans cotisation APE.

ATTENTION :

L'association se décharge de toute responsabilité en cas d'accident durant l'activité ski et au moment des rassemblements (départs et retours des cours).
Nous conseillons vivement aux parents de vérifier que leurs enfants ont une assurance spécifique qui couvre la pratique de ski de piste.

Famille :

Nom : Prénom : Adresse :
Tél domicile : Tél père : Tél mère :

Enfants :

Nom : Prénom : Date de naissance :
Test ESF acquis l'an passé :

Nom : Prénom : Date de naissance :
Test ESF acquis l'an passé :

Je, soussigné(e)....., reconnais avoir pris
connaissances des informations concernant le fonctionnement du Ski APE et m'engage
à les respecter.